

### Réunion du 05 Avril 2019 à PUYMOYEN

#### P.V. n° 12

**Président** : M. CURIDA.

**Présents** : MM. DEMARQUE – BORDIER – MARTINEZ – DAUBA - GIRAUD.

**Excusé** : M. MASSE S.

**Assistent** : MM. VALLET - MOUTHAUD (Service Compétitions LFNA).

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 81 euros.  
Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Art. 30.3 des R.G. de la Ligue).

### 1- Tirage des rencontres des ½ Finales et Finale des Play-Offs

La Commission procède au tirage au sort de l'ordre des rencontres pour ces ½ Finales des Play-offs opposant le 1<sup>er</sup> du secteur NORD au 2<sup>nd</sup> du secteur SUD puis le 1<sup>er</sup> du secteur SUD au 2<sup>nd</sup> du secteur NORD.

La rencontre opposant le 1<sup>er</sup> du secteur SUD (PESSAC CHATAIGNERAIE) au 2<sup>nd</sup> du secteur NORD (AULNAY) se déroulera le samedi 20 Avril à 14H00 à ROYAN. – **MATCH 1**

La rencontre opposant le 1<sup>er</sup> du secteur NORD (C'CAB) au 2<sup>nd</sup> du secteur SUD (ST MEDARD BALLE AU PIED ou GIRONDINS FUTSAL) se déroulera le samedi 20 Avril à 16H00 – **MATCH 2**

Il est ensuite procédé au tirage au sort de l'ordre de la Finale Aller-Retour des Play-Offs.

Le vainqueur du MATCH 1 accueillera la Finale Aller tandis que le vainqueur du MATCH 2 recevra la Finale Retour.

### 2- Organisation des ½ Finales et Finale des Play-Offs

Une réunion de la C.R. Futsal sera convoquée le samedi 20 Avril à 10H30 proche du Gymnase de l'Espace CORDOUAN de ROYAN. La première rencontre aura lieu à 14H00 suivi de la seconde ½ Finale à 16H00.

Il est rappelé aux clubs concernés que le nombre de double licence est limité à 4 sur toute la phase de play-offs et que le temps de jeu est réel (2\*20 minutes) avec table de marque électronique.

La Commission insiste également sur le fait que les Finales ALLER-RETOUR devront se disputer dans des gymnases équipés d'un chronométrage électronique.

### 3- Modifications du Règlement du championnat FUTSAL Nouvelle-Aquitaine

La Commission fait lecture des divers articles à modifier pour la prochaine saison.

- Suppression du préambule sur la composition des poules R1 et R2
- Article 1 – sans changement
- Article 2 – Les engagements se feront avant le 1<sup>er</sup> Septembre de la saison en cours

- Article 3 – **Accessions** (cet article sera rédigé dès lors que la réunion des clubs du C.R. Futsal du 06 Avril aura fixé les modalités d'organisation des compétitions régionales R1 et R2)
- Article 4 – **Rétrogradations** – un club refusant **avant le 15 Septembre** sa participation à une épreuve dans laquelle il s'est maintenu sportivement est rétrogradé.
- Article 5 – sans changement
- Article 6 – suppression du paragraphe sur le départage des points en cas de poule différente
- Article 7 – sans changement
- Article 8 – sans changement
- Article 9 – sans changement
- Article 10 – suppression de l'horaire des rencontres au regard du temps de trajet en indiquant simplement que le club recevant réservera des créneaux de salle permettant aux clubs visiteurs d'assurer son trajet en toute sécurité et sa venue dans des délais convenables.
- Article 11 – sans changement
- Article 12 – sans changement
- Article 13 – suppression de la notion de numérotation des maillots de 1 à 12
- Article 14 – *suppression du paragraphe f)* qui va à l'encontre des Règlements Généraux
- Article 15 – sans changement
- Article 16 – **Arbitres et délégués** – *Ajout au sein de l'alinéa b)*, en cas d'absence des deux arbitres désignés, la rencontre sera automatiquement donnée à rejouer. *Modification de l'alinéa e)* - la désignation d'un délégué est automatique pour tous les matchs de Régional 1 et Régional 2 – *Modification de l'alinéa f)* - les frais d'arbitrage (selon le tarif en vigueur) par match sont réglés aux arbitres par virement bancaire directement par la Ligue.
- Article 17 – **Désignations et obligations** – *modification de l'alinéa c)* avec l'apparition de la FMI la saison prochaine
- Article 18 – suppression avec l'apparition de la FMI la saison prochaine
- Article 19 devient 18 / Article 20 devient 19 et Article 21 devient 20

#### 4- Point sur les dotations de la Finale du 1<sup>er</sup> Juin et NIKE pour la saison 2019/2020

Robert CURIDA fait état des dotations prévues pour la Finale de la Coupe Nouvelle-Aquitaine prévue le 1<sup>er</sup> Juin à EYSINES et souhaite se rapprocher de la Commission compétente pour une mise au point définitive de ces dotations.

#### 5- Lever de rideau de la Finale du 1<sup>er</sup> Juin (Tournois U13 Filles et Garçons)

La Commission souhaite organiser un tournoi U13 Filles et Garçons de 8 équipes en marge de la Finale de la Coupe Nouvelle-Aquitaine Futsal. Elle réitère sa demande auprès de la Commission de Féminisation du District de la Gironde pour obtenir la participation de 4 équipes U13 Féminines.

#### 6- Préparation de la réunion des clubs FUTSAL du 06 Avril 2019

Il est procédé à la lecture du diaporama réalisé par Vincent VALLET pour une diffusion le samedi 06 Avril avec une partie sur les compétitions régionales en fin de saison, la projection d'organisation du championnat R1 FUTSAL pour la saison 2019/2020 avec une proposition de poule unique et une compensation financière tenant compte de la caisse de péréquation, puis une projection d'organisation du championnat R2 FUTSAL avec une proposition de 3 poules de 8. Il est également fait lecture des questions diverses des clubs.

### 7- Trophée des champions (date, lieu et organisation...)

Le Trophée des Champions lancera la saison FUTSAL 2019/2020 avec une rencontre de début de saison opposant le vainqueur du championnat R1 FUTSAL au vainqueur de la Coupe Nouvelle-Aquitaine FUTSAL.  
La date envisagée est la 2<sup>nd</sup>e semaine de Septembre en un lieu restant à déterminer.

### 8- Questions diverses

La Commission souhaite demander l'attribution de ballons FUTSAL Taille 4 pour le tournoi U13 en préambule de la Finale de la Coupe Nouvelle-Aquitaine FUTSAL du 1<sup>er</sup> Juin à EYSINES.

➡ Une demande de dotations auprès du Trésorier Général pour cette commande est nécessaire.

La Commission aimerait que la Commission Régionale des Délégués puisse faire un appel à candidatures pour recruter des délégués sur le secteur NORD afin d'assurer l'ensemble des rencontres du secteur NORD la saison prochaine.

➡ Un courriel à l'attention de Patrick GUAGLIARDI sera adressé dans les prochains jours.

La Commission souhaiterait que le désignateur des délégués FUTSAL puisse obtenir un accès FOOT 2000 pour saisir lui-même les délégués sur la base de données informatiques.

➡ Un courriel à l'attention d'Éric BIANCOLLI, Directeur Administratif et Financier de la L.F.N.A., doit être adressé dans les plus brefs afin d'obtenir un accès.

La Commission émet un rappel auprès des clubs pour la saisie, sous 48H, des résultats évitant au service compétitions de la LFNA d'effectuer des relances après chaque rencontre.

### 9- Affaires courantes

#### FUTSAL REGIONAL 1 - SUD

Match n° **20893678** – Girondins Futsal / Pays Eyraud Le Fleix St-Pierre d'Eyraud du 06/04/2019

Courriel de Pays Eyraud Le Fleix St-Pierre d'Eyraud du 05/04/2019 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de Pays Eyraud Le Fleix St-Pierre d'Eyraud**.

Amende de 28 euros pour forfait à Pays Eyraud Le Fleix St-Pierre d'Eyraud (1<sup>er</sup> forfait).

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Président,  
**Robert CURIDA**

Le Secrétaire de séance,  
**Vincent VALLET**

Procès-Verbal validé le 09 Avril 2019 par le Secrétaire Général, Luc RABAT.